

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) Nom et adresses**

Communauté de communes Vexin Val de Seine  
Correspondant : 12, rue des Frères Montgolfier, 95420 Magny en Vexin.

Téléphone : 01.86.35.00.36

courriel : [secretariat@vexinvaldeseine.fr](mailto:secretariat@vexinvaldeseine.fr)

Adresse générale de l'autorité déléguée :

<http://vexinvaldeseine.fr/>

Adresse interne du profil acheteur : <http://vexinvaldeseine.fr/>  
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Communauté de communes Vexin Val de Seine  
Correspondant : 12, rue des Frères Montgolfier, 95420 Magny en Vexin.

Téléphone : 01.86.35.00.36

courriel : [secretariat@vexinvaldeseine.fr](mailto:secretariat@vexinvaldeseine.fr)

**I.2) Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)  
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

**I.3) Type de pouvoir adjudicateur**

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

**I.4) Activité principale**

Services généraux des administrations publiques.

**SECTION II : OBJET**

**II.1) Étendue du marché**

II.1.1) Intitulé : Concession de service public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation du Multi-accueil « Graine d'éveil » à Vétheuil (95).

II.1.2) Code CPV principal: 853 12 110-3 – descripteur supplémentaire : /

II.1.3) Type de marché : service.

II.1.4) Description succincte : suite à la déclaration sans suite de la précédente procédure de consultation il est question de procéder à une nouvelle consultation pour la gestion, exploitation d'un Multi-accueil de la Communauté de communes de Vexin Val de Seine à Vétheuil (95).

II.1.5) Valeurs totale estimée : /

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

II.2.1) Intitulé : Concession de service public par voie d'affermage pour la gestion et d'un Multi-accueil de la Communauté de communes de Vexin Val de Seine à Vétheuil (95) en application des articles L 1411-1 et suivants du CGCT.

II.2.2) Code CPV principal : 853 12 110-3 – descripteur supplémentaire : /

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF 108.

Lieu principal d'exécution : Vétheuil 95510.

II.2.4) Description des prestations Gestion, exploitation d'un multi-accueil – Renouvellement du contrat.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères seront énoncés uniquement dans les documents de consultation.

II.2.6) Valeurs totale estimée : /

II.2.7) Durée de la concession

En mois : 60 mois.

Début : 2 novembre 2020 – fin : 1 novembre 2025.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La consultation a été passée en application du Code de la Commande publique, des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, des articles R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.4) Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité de traitement des usagers

La liste des documents à transmettre à l'appui de la candidature ainsi que les critères de sélection des candidatures et des offres sont mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées : /

**III.2) Conditions liées à la concession**

III.2.1) Information relative à la profession

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : /

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : /

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession : /

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**SECTION IV : PROCÉDURE**

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP).

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

**IV.2) Renseignement d'ordre administratif**

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures :

Lundi 16 décembre 2019 à 18h00.

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

**SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES PRÉCISÉES DANS LES DOCUMENTS DE CONSULTATION**

**V.1) Renouvellement**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : /

**V.2) Informations sur les échanges électroniques : /**

**V.3) Informations complémentaires :**

Courriel : [Secretariat@Vexinvaldeseine.fr](mailto:Secretariat@Vexinvaldeseine.fr)

**V.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2-4, Boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy Pontoise Cedex - Téléphone : 01.30.17.34.00 - télécopie : 01.30.17.34.59 - Greffe du tribunal  
Courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr).

V.4.1) Organe chargé des procédures de médiation: /

V.4.2) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais de recours :

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat – Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA – Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision – Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

V.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de Tribunal administratif de Cergy Pontoise – 2-4, Boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy Pontoise Cedex - Téléphone : 01.30.17.34.00 - télécopie : 01.30.17.34.59  
Greffe du tribunal - Courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr).

V.5) Date d'envoi du présent avis : 12 novembre 2019